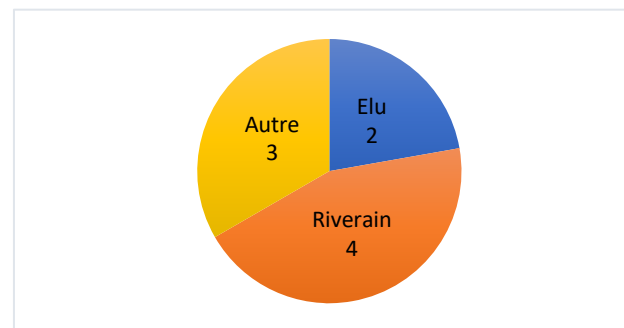


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DU VAL-D'OISE

- 9 CONTRIBUTEURS SOIT 0,92% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
28/11/2020 11h11		<p>Enfin, les promoteurs de cette pseudo-concertation prennent-ils compte le fait que les pesticides devraient être interdits du fait de leurs impacts sanitaires et environnementaux ? Le calendrier des traitements ne sert à rien, d'autant plus qu'il existe des limitations, en fonction des circonstances météorologiques. De plus, nous aimerions que se tienne une réflexion sur les alternatives.</p> <p>La loi impose la réduction à terme de l'usage des pesticides, la SNCF fait-elle exception en la matière ? Devant les incertitudes, reconnues par le monde scientifique (la SNCF semble ne pas consulter la littérature spécialisée), fournir des "informations" sur l'utilisation reviendrait à quoi ? Quelle confiance peut-on accorder à ce type d'opération et que feraient les promoteurs de cette manière de faire si leurs enfants faisaient partie des riverains exposés ? La SNCF a-t-elle consulté les études qui montre que 50% ou plus du produit n'atteint pas la cible ?</p>	<p>Toutes ces promesses "techniques" offrent des promesses illusoire et au fur et à mesure que les produits arrivent à leur réexamen par l'ANSES, les autorisations ne sont pas renouvelées. De plus, les producteurs de pesticides ont été condamnés par les tribunaux, à maintes reprises, pour manquements dans les dossiers d'autorisation, sans compter que le DG de l'ANSES a avoué publiquement que le vivier des experts indépendants n'était pas suffisant. De ce fait il y a un déficit de confiance. Ni la distance de 10 mètres (150 m serait un minimum de précaution), ni le maintien des traitements au glyphosate en 2021 ne sont acceptables. La SNCF devrait consulter les dernières études sur la dangerosité du glyphosate. Je note avec amusement que les limitations pour des raisons de conditions météo défavorables, une obligation réglementaire, est présentée comme de la volonté de la SNCF ! Il en est de même pour le dernier point (voir loi Grenelle et plan Ecophyto).</p>	<p>Il me semble que plusieurs maires ont pris des arrêtés de limitations des pesticides à proximité des habitations, dont certains, visant spécifiquement les usages par la SNCF, ont été confirmés par des tribunaux administratifs (Genevilliers p.ex.). Je ne sais à quoi peut servir ces propositions de dialogue, majoritairement a posteriori. La SNCF a pris l'habitude d'agir comme un Etat dans l'Etat et est peu crédible en évoquant le dialogue ou la conciliation (il y aurait donc bien conflit). Dès lors que seules des mesures de conciliation, sans remettre en cause l'usage des pesticides tout court, même à terme, aucun dialogue n'est possible.</p>

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
17/12/2020 16h12	<p>Bonjour,</p> <p>Il était temps de prendre conscience de cette problématique.</p> <p>J'avais, moi-même, interpellé la préfecture du Val d'Oise sur la nocivité des voies pour les riverains de lignes SNCF dans le cadre d'une enquête publique liée à la modernisation de la ligne Serqueux-Gisors.</p> <p>Au départ, nous sommes une association festive de voisins dans une rue en impasse le long de la voie de chemin de fer; une rue de 30 adresses. Nous nous connaissons tous presque intimement.</p> <p>Or, toutes les personnes qui décèdent depuis 20 ans, meurent de cancers : 4 cancers du pancréas (deux riverains direct de 75 ans en 2 ans, départ rapide) 4 cancers du cerveau, 2 cancers du sein...(une rémission). Une seule est décédée d'un problème cardiaque à 85 ans.</p> <p>Je prends acte d'une volonté de réduire l'exposition des riverains à de telles nuisances.</p> <p>Je pose la question des micro-particules de frottement des rails qui induirait aussi des désordres en terme de pollution.</p> <p>Je pose aussi la question des nuisances sonores qui vous/nous oblige à nous calfeutrer dans nos maisons et renoncer à l'ouverture de nos fenêtres l'été ou la jouissance des jardins. Nécessité de renouveler les semelles des voies par des nouvelles technologies.</p>		<p>Autant que possible, construire des murs (anti-bruit) qui, contrairement aux grillages, protègent plus les habitations. Végétaliser les murs et les entretenir (notamment en ville et aux pourtour des gares habitées). J'ai coché toutes les cases... donc vous savez ce qu'il faut faire...pourquoi ne pas mettre en pratique ce que vous préconisez et communiquez, au lieu de faire une "concertation". On pourrait aussi se réunir (réunion Théodule) pour en parler ? ou faire un référendum ?</p>	<p>Eh, ben voilà, voir page précédente.</p> <p>Pourquoi "dialogue et conciliation" si vous savez en interne ce qu'il faut faire !</p>

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
18/12/2020 05h12	Tout à fait stupide d'être le seul pays au monde à ne pas utiliser le glyphosate. De plus avec un déficit de 5 milliards d'euros pour cette année 2020 comment une entreprise si fragilisée peut-elle se permettre cela ! L'état actionnaire est une catastrophe dans ce genre de décision purement politique.			
22/12/2020 12h12	ce projet devrait exclure, dans sa formulation, l'emploi d'un vocabulaire hypocrite (comme "phytosanitaire") inventé pour dissimuler la réalité de leur nature : des poisons. L'objectif d'une entreprise responsable devrait (doit) être l'abandon pur et simple des traitements de la végétation indésirable par des poisons.			
25/12/2020 15h12	J'habite à Vémars depuis 10 mois et je peux vous dire que c'est une excellente idée pour sortir cette ville de son isolement. Les habitants sont complètement isolés du monde les jours fériés et les week-ends pas de transport et la mairie reste sourde aux appels des nouveaux habitants, certains sont obligés de prendre des taxis pour partir travailler le samedi. Bravo pour ce super projet			